



SÉNAT | SENATE
CANADA

La motion suivante a été adoptée par le Comité sénatorial permanent des langues officielles [le 19 avril 2021](#).

Que le comité note que :

- a) L'avenir des établissements d'éducation postsecondaire servant en partie ou entièrement les communautés de langue officielle en situation minoritaire est fragilisé et que le sous-financement chronique de ces institutions menace leur pérennité;
- b) La pandémie de la COVID-19 a exacerbé les difficultés financières des établissements d'éducation postsecondaire canadiens, et plus particulièrement ceux qui servent les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- c) Les récentes coupures dans la programmation postsecondaire en français de l'Université Laurentienne retirent l'accès à une programmation postsecondaire en français dans le Nord de l'Ontario, au détriment de la communauté minoritaire franco-ontarienne, et créent un dangereux précédent pour l'avenir des institutions publiques, compte tenu du recours au régime de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)* par l'Université Laurentienne;
- d) Plusieurs autres établissements d'éducation postsecondaire servant les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont en situation financière précaire, dont le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta;
- e) Le gouvernement fédéral et les tribunaux reconnaissent l'importance d'une gestion par et pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire des institutions essentielles à leur survie;
- f) Les établissements d'éducation postsecondaire servant les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont essentielles à la vitalité et la pérennité des communautés, tant au point de vue culturel, sociale qu'économique.

Que le comité exhorte la ministre du Développement économique et des Langues officielles de mener une étude sur la situation financière des établissements d'éducation postsecondaire qui servent entièrement ou en partie les communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment l'impact que la pandémie de la COVID-19 a pu avoir sur eux;

Que le comité exhorte le gouvernement fédéral à collaborer avec les gouvernements des provinces et des territoires afin de prendre des mesures concrètes pour créer un fonds d'aide d'urgence visant à protéger les établissements d'éducation postsecondaire qui servent les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.